

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

Mercredi 1er & Jeudi 2 avril 2026, Maison de la Mécanique, Paris

CONTACTS: abe – Congrès Détergence

10 rue de la Rochefoucauld CS50300 92513 Boulogne Billancourt

Mail: detergence@advbe.com

Xavier Sicard: +33 (0)1 41 86 41 10 **Omar Dahbi**: +33 (0)1 41 86 49 37

Eliana Andriamanantseheno: +33 (0)1 41 86 49 07

Participant

☐Mme ☐M. • Prénom :		• Nom :	
Société :			
Fonction :			
Adresse:			
		• Pays :	
•		······································	
•	` '	□ Je m'inscris à 1 journée : 660€HT	(726€TTC)
· ·		6 ou Membre FHER ou DETIC	
□ 2 journées : 882€HT (97)	· / /	journée : 594€HT (653,40€TTC)	
		s de la même société & même facturation	on
☐ 2 journées : 833€HT (91		journée : 561€HT (617,10 €TTC)	
* Remises non c	umulables ** Tarifs par p	personne	
Sélectionnez les éléments c	orrospondont à votro	norticination .	
Selectionnez les elements c	orrespondant a votre p	Mercredi 1 ^{er} avril	Jeudi 2 avril
Si présentiel	Journée(s)	q	Q Q
	Déjeuner(s)	q	q
Si digital	Journée(s)	q	9
Participation digitale: Vous recevre	ez le lien et le code pour accé	éder à la plateforme digitale quelques jours ava	ant, une fois le règlement effectu
		Facturation	
Ráfáranca à rannalar sur la fa	ictura :		
		:	
Adresse:			
CP : Ville	÷:	Pays :	
		N°TVA*:	
* <u>Information additionnelle sur la T</u> a) Votre société est basée en Franc	<u>'VA :</u>	urara aur la factura finale	
		drera sur la facture finale ce, la TVA n'est pas due mais doit être déclaré	e
c) Votre société ne fait pas partie de		'	
Règlement : (A réception de facture)			
(12.23 00110011			

EXTRAIT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 6/03/2026 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.

